

Atelier Traduire la fiction juridique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4VgTIFJP

Présentation

cette EC n'est pas proposée en contrôle dérogatoire du fait de sa technicité

Ce cours propose d'aborder la traduction juridique par un autre biais en puisant à l'interminable source d'œuvres de fiction juridique, souvent adaptées à l'écran, selon un genre établi aux États-Unis depuis les années 1950 et qui s'exporte désormais dans le monde entier.

On s'interrogera sur la représentation du système juridique américain, mais aussi britannique, comme objet culturel : que ces ouvrages nous disent-ils des valeurs et des mécanismes spécifiques sur lesquels ces systèmes reposent ? De quelles préoccupations récurrentes sont-ils les témoins, celles des concepteurs, mais aussi celles des publics visés en priorité ?

Comment traduire des institutions et des pratiques parfois irrémédiablement étrangères au système juridique français ?

Course description

This course aims to practice legal translation in a different way, by delving into the numerous works of legal fiction which, ever since the 1950s in the US, have often been adapted to the screen and exported world-wide.

We shall reflect on the way the American, but also the British legal systems are represented

as cultural objects: what do the works tell us about the specific values and mechanisms on which the systems are based? What recurrent concerns do they convey, from the authors but also from target audiences? How can we translate institutions and practices that sometimes remain irretrievably alien to the French legal system?

Objectifs

Acquérir des compétences linguistiques augmentées (règles grammaticales et orthographiques, vocabulaire juridique)

Évaluation

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Ecrit 1h30, une question de réflexion et /ou une traduction commentée portant sur le corpus vu en cours
Session 2 : Ecrit 1h30, une question de réflexion et /ou une traduction commentée portant sur le corpus vu en cours

Bibliographie

Angela ZOTTOLA, "Legal Drama and Audiovisual Translation: The Role of Legal English in the Construction of Stereotyped Representations", *Studies in Logic, Grammar and Rhetoric*, (62), 2017.
Rosanna MASIOLA, Renato TOMEI, *Law, Language and Translation: From Concepts to Conflicts*, Springer, 2015.
38
Barbara VILLEZ, *Séries télé : visions de la justice*, Paris, PUF, 2005.
Reckless (CBS, 2014) de Dana Stevens
Cleveland v Wall Street (2008) de Jean-Stéphane Bron
100 Center Street (2001-2002) de Sydney Lumet
Ally McBeal (1998-2014) de David E. Kelley
Law and Order (1990-2010) de Dick Wolf
A Fish Called Wanda (1988) de Charles Crichton, John Cleese

The Verdict (1982) de Sydney Lumet d'après le roman de Barry Reed

The Defenders (1961-65) de Reginald Rose

Perry Mason (CBS, 1957) d'après les romans de Erle Stanley Gardner

Contact(s)

> Flore Coulouma

fcoulouma@parisnanterre.fr